

Réf: Dossier 303988

## Avis de constitution

### SOCIETE « MAMALANGUE »

Siège ABIDJAN, COCODY NOUVEAU GOUDRON, LOT  
1039, ILOT 102, SECTION ABS, PARCELLE 12, Lot 102, Ilot  
1039

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAMALANGUE »

Objet :

- Formation en français langue étrangère ;
- Formation en anglais langue étrangère ;
- Assistance comptable et fiscale ;
- Prestation informatique ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY NOUVEAU GOUDRON, LOT  
1039, ILOT 102, SECTION ABS, PARCELLE 12, Lot 102, Ilot  
1039

Dirigeant(s) M CISSE TALLA (GÉRANT), M SOUMAHORO  
ABOUBACAR SIDIK (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01705 du 25/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21562/GTCA/RC/2024 du 25/04/2024

